

# ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mai 2015

---

DIALOGUE SOCIAL ET EMPLOI - (N° 2739)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS66

présenté par  
M. Sirugue, rapporteur

-----

### ARTICLE 9

Rédiger ainsi le début de la seconde phrase de l'alinéa 29 :

« Une commission... (*le reste sans changement*) ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel